

Des clés pour choisir son orientation après la 3^e

Pour la sixième année consécutive, l'Association française pour le développement de l'enseignement technique de Seine-Saint-Denis (Afdet 93) a organisé un Forum de l'orientation post-3^e à La Courneuve. Objectif : donner un coup de projecteur à la voie professionnelle et à l'apprentissage.



Lea Desjardins

Contenu et débouchés des formations: les exposants ont donné aux jeunes toutes les informations nécessaires pour construire leur projet d'orientation.

Enseignement général et technologique ? Apprentissage ? Lycée professionnel ? Pas évident de choisir son orientation scolaire pour des collégien-ne-s de 14 ou 15 ans. Quarante exposants représentant essentiellement des établissements professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA) ont donc investi le complexe sportif Jean-Guimier du 19 au 22 novembre pour présenter à plus de 4 000 jeunes leur filière, leurs spécia-

lités et leurs métiers. Des métiers parfois très demandés par les employeurs, notamment dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, du développement durable et de l'industrie. « *Ce qui est bien avec la filière Maintenance des équipements industriels, c'est qu'on peut travailler un peu partout : dans des entreprises comme la RATP, SNCF, EDF ou Schneider Electric et aussi dans des hôpitaux ou des grands magasins,* explique Brooklyn, 17 ans, en terminale

au lycée professionnel Alfred-Costes de Bobigny. *Après le bac, je vais faire un BTS en alternance, je veux devenir réparateur de trains !* »

Une orientation subie

Pour un élève motivé comme Brooklyn, de nombreux autres vivent la voie professionnelle ou l'apprentissage comme une punition, voire un échec, affectés contre leur gré dans des spécialités

peu porteuses d'emploi à cause d'un mauvais dossier scolaire. « *Manque de connaissances* », « *préjugés négatifs* », « *problème de visibilité* », « *mauvaise réputation* »... Malgré les discours et les réformes des gouvernements successifs, les professeur-e-s et les responsables de lycées professionnels et de CFA présents sur le forum évoquent des filières encore largement méconnues et déconsidérées par certains collégien-ne-s et, surtout, certains adultes : parents, enseignant-e-s du général et conseiller-ère-s d'orientation-psychologues. Résultat : une orientation subie, source de mal-être et de décrochage. D'où la nécessité de faire connaître aux jeunes la réalité des formations, de leurs exigences et de leurs débouchés. « *Les flyers et les brochures, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant, glisse Valérie Gerthoffer, cheffe de travaux au lycée polyvalent Paul-Le-Rolland de Drancy, qui forme au CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques et au Bac pro Techniciens d'usinage. C'est très important que les collégiens viennent dans les établissements professionnels, à l'occasion des journées portes ouvertes, ou qu'ils y effectuent des ministages : pendant une demi-journée ou plus, ils sont intégrés dans une classe et peuvent manipuler ou fabriquer quelque chose, poser des questions aux professeurs et surtout aux élèves. C'est concret, ça donne du sens et ça leur permet de faire un choix éclairé.* » Prochain rendez-vous d'information au Forum des métiers porteurs dans les lycées de Seine-Saint-Denis, qui aura lieu du 27 au 31 janvier 2020. ● Olivia Moulin

LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION SCOLAIRE EN 3^e

De septembre à mars

Entretien individuel d'orientation avec le-la professeur-e principale et le-la conseiller-ère d'orientation-psychologue, forums de l'orientation, journées portes ouvertes et ministages dans les établissements : les élèves ont plusieurs mois et plusieurs options pour se renseigner sur les formations possibles après la 3^e et faire leur choix.

De janvier à février

C'est le moment pour les collégien-ne-s de remplir la « fiche de dialogue » remise par leur établissement avec leurs **intentions d'orientation provisoires** : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle ou première année de CAP.

En mars

Le conseil de classe émet des **propositions d'orientation provisoires**. En cas de désaccord, les élèves et leur famille peuvent dialoguer avec

les membres de l'équipe enseignante pour parvenir à une solution.

En mai

Les collégien-ne-s doivent maintenant faire des **vœux d'orientation définitifs** sur la fiche de dialogue et remplir le dossier de demande d'affectation en précisant les établissements, et les options, souhaités.

En juin

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation. En cas de désaccord, les élèves et leur famille

peuvent rencontrer le chef d'établissement puis faire appel à une commission spécialisée qui prendra la décision.

De juin à juillet

En fonction de la décision d'orientation et des places disponibles, les jeunes sont affectés dans un établissement via l'application Affnelnet et doivent s'y inscrire dans la foulée.

Imprimé depuis Calameo.com